



La jouissance sur intérêts

Par **dadcousin**, le **16/06/2009** à **11:20**

Bonjour, rntuteur legal de mon fils Brendon 9 ans en maison d'accueil j'ai demandé sur conseil "la jouissance sur interets" environ 8 000€ AN ? quels sont mes droits et mes devoirs envers la juge pour enfants sur l'utilisation de la somme.rnremerciements. Dad